

4.00 crédits	45.0 h	Q1 et Q2
--------------	--------	----------

Enseignants	Landmeters Romain ;Rase Céline ;Verreycken Quentin ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>L'objectif général de cette unité d'enseignement est la formation aux et l'acquisition des méthodes du travail universitaire.</p> <p>I. En ce qui concerne la formation à la démarche scientifique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intégrer les principales démarches et outils élémentaires de recherche en sciences humaines ; - Acquérir les fondements de la méthode critique et de la déontologie scientifique, permettant d'accéder à un savoir scientifique ; en particulier acquérir une capacité de synthèse et de confrontation de différentes sources et d'autre part la capacité de pouvoir en rendre compte de façon structurée (à travers le choix d'un plan logique, clair et équilibré). - Mettre en œuvre démarches, méthodes et déontologie dans le cadre d'exercices pratiques et d'un travail de séminaire ; - Acquérir l'aptitude à lire et comprendre des articles scientifiques, quelle que soit la discipline de sciences humaines concernée ; <p>II. En ce qui concerne l'acquisition d'une culture générale et de savoirs interdisciplinaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquérir un savoir critique à l'égard de sources d'informations généralistes (telles la presse, les nouveaux médias et internet en général, les discours politiques, les sondages, les statistiques,...) ; - Acquérir une approche critique à l'égard d'un sujet et à partir d'une discipline de science humaine (telles la philosophie, la sociologie, la psychologie, la criminologie ou l'histoire, etc), grâce au séminaire ; <p>III. En ce qui concerne la communication écrite et orale, en français</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquérir la capacité à communiquer, par écrit et oralement, une idée et/ou un raisonnement, en particulier dans le cadre du séminaire.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Le cours de Critique des sources d'information est évalué par un examen écrit dispensatoire, organisé durant la session de janvier, ou un examen définitif organisé durant les sessions de juin et de septembre. Seule la note supérieure à 10/20 est donc conservée pour la ou les sessions ultérieures de la même année académique (art. 23 des dispositions d'exécution du RGEE pour la faculté de droit).</p> <p>Le Séminaire en sciences humaines est évalué tant sur la base de travaux préparatoires tout au long de l'année académique que sur celle d'un travail final, qui doit être remis dans le courant du second quadrimestre. En cas de retard pour la remise d'un travail (préparatoire ou final), 2 points sur 20 sont retirés par jour de retard, avec un maximum de 5 jours de retard. Au-delà, l'étudiant obtient la note finale de 0A/20 à la session de juin.</p> <p>Les deux activités d'apprentissage donnent lieu à une seule cote finale, à l'issue des sessions de juin et de septembre, correspondant à la cote moyenne des deux évaluations.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>L'unité d'enseignement se compose de deux activités d'apprentissages : le cours de Critique des sources d'information et le Séminaire interdisciplinaire.</p> <p>Le cours est donné ex cathedra durant le premier quadrimestre, à un rythme de 2h toutes les deux semaines.</p> <p>Le séminaire est donné à un rythme de principe de 1h30 toutes les deux semaines, durant le premier et le second quadrimestre.</p>
Contenu	<p>1. Le cours de Critique des sources d'information est d'abord et avant tout un cours de méthode, orienté sur la pratique, sur la mise en œuvre des méthodes présentées au travers d'exercices.</p> <p>La présentation des principes et méthodes de la recherche passe par la définition théorique d'un certain nombre de concepts théoriques (les catégories de sources d'information, les méthodes de la recherche documentaire et la construction d'une question de recherche, les principes de la critique des sources d'informations, les fondements juridiques de la validité d'une information). Cette présentation est cependant systématiquement illustrée de manière pratique, voire participative. A l'issue de chaque partie théorique, une série d'exercices sont réalisés durant le cours magistral, en guise de synthèse de la matière.</p> <p>2. Le Séminaire en sciences humaines vise d'une part à introduire les étudiant-e-s à l'interdisciplinarité et, d'autre part, à amener les étudiant-e-s à problématiser un sujet de recherche dans d'autres disciplines que le droit (histoire, économie, science politique, anthropologie, sociologie, criminologie, philosophie...). La thématique abordée lors du séminaire varie selon les titulaires.</p>

<p>Bibliographie</p>	<p>C. Gauvard, J.F. Sirinelli (dir.), <i>Dictionnaire de l'historien</i>, Paris, PUF, 2015. K. Hillis, M. Petit, K. Jarrett, <i>Google and the culture of search</i>, New York, Routledge, 2012. N. Marquis, E. Lenel, L. Van Campenhoudt, <i>Pratique de la lecture critique en sciences humaines et sociales</i>, Paris, Dunod, 2018. J. Pycke, <i>La critique historique : un long chemin à parcourir entre le témoignage et la synthèse</i>, 3e éd., Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 2000. R. Quivy, L. Van Campenhoudt, <i>Manuel de recherches en sciences sociales</i>, 3e éd. rev. et augm., Paris, Dunod, 2006. Ch. Samaran (dir.), <i>L'Histoire et ses méthodes</i>, Paris, La Pléiade, 1961 (Encyclopédie de La Pléiade). C.R. Sunstein, <i>Anatomie de la rumeur</i>, Genève, Ed. Markus Haller, 2012. A. Tihon, <i>Critique historique</i>, Bruxelles, syllabus des FUSL, 1987 (inédit).</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>DRTB</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en droit (horaire décalé)	DRDB1BA	4		